

Chaque dossier de candidature sera accompagné des pièces jointes. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Pièces à joindre par l'étudiant : chaque dossier sera obligatoirement accompagné des pièces jointes suivantes permettant d'évaluer la recevabilité de la candidature :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Copie de la carte d'étudiant **de l'année en cours ou certificat de scolarité** (si l'année d'études n'apparaît pas sur la carte). Lorsque le dossier est constitué pour un recrutement sur la prochaine rentrée universitaire, l'étudiant devra retourner au service RH sa nouvelle carte d'étudiant dès que possible et impérativement avant le premier paiement.
- Copie de la carte d'identité ou du passeport

ET pour tous les ressortissants de nationalité étrangère hors Union Européenne, et pour les ressortissants croates :

- copie du titre de séjour pour l'année universitaire en cours

+ uniquement pour les ressortissants de nationalité algérienne :

- copie de l'autorisation de travail délivrée par la **DIRECCTE** (Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Photocopie **lisible** de la carte vitale OU attestation de Sécurité Sociale mentionnant le n° de SS
- Si étudiant-boursier : fournir l'avis définitif d'attribution de bourse.
- RIB
- Justificatif de la J.A.P.D.
- Copie des diplômes

Attention : Selon les appels à candidature, certains documents pourront vous être demandés en complément de la liste ci-dessus.

- copie de la licence en lien avec la discipline (dérogation possible pour l'étudiant de L3 ayant obtenu sa L2 avec mention